PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 22 MAI 2025 (AFFICHAGE)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 mai 2025, à 20h30, à la Mairie sous la présidence de Didier Blanchard, Maire.

10 membres présents : Didier BLANCHARD, Véronique BLANCHARD, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Frédéric MAUVERNAY, Christelle BUFFAT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET.
2 membres absents : Alexandre CORNU, Eric RAMBAUD
2 membres absents excusés : Yannis HODOUL, Véronique CROZIER
Secrétaire de séance : Thierry ROST

Quorum : 8

Ordre du jour de la séance :

- Demande de subvention amendes de police pour l'aménagement d'un parking route de – Ste Foy

Monsieur le Maire rajoute à l'ordre du jour la position des élus sur l'étude de faisabilité pré-opérationnelle du tènement Savarino.

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations prises lors de la séance du 24 avril 2025.

Le procès-verbal de la séance du 24 avril 2025 approuvé.

Délibérations n° 2025-05-01 : demande de subvention amendes de police pour le réaménagement du parking route de Ste Foy l'Argentière

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre des amendes de police pour le réaménagement du parking route de Ste Foy l'Argentière.
Le devis des travaux est en attente.

Questions diverses et comptes rendus des commissions

Ludovic CHARVOLIN :

- Annonce du choix des entreprises pour la réhabilitation du local seniors.
  Travaux prévus pour septembre à fin novembre 2025.
  Le projet de réhabilitation a été présenté aux membres du Club Soleil du Soir cet après-midi.

Didier BLANCHARD :

- Voirie CCMDL : l'enveloppe actuelle est de 44 951 €.
  Travaux prévus en 2025 :
  - trottoirs perméables au lotissement soleil levant (travaux effectués début semaine prochaine)
  - travaux au Sorlin
  - bordures Cartay
- Cantine scolaire : les repas de la cantine scolaire seront peut-être fournis par le restaurant de la commune. Une réunion a eu lieu en présence de l'OGEC, Elodie Cottancin et les élus pour étudier l'éventuelle mise en place de ce service.
- Archives : les archivistes ont terminé leur travail
- Coût des colonnes semi-enterrées au Cartay :

- Lacassagne : 19 692 € TTC (devis 27 972 €)
- 8 colonnes (1 verre, 2 OM, 5 tri) : 47 817.60 € TTC
  soit un total de 67 509, 60 € TTC
  Prise en charge de la CCMDL : 8 x 1 800 € = 14 400 €

  Coût pour la commune – aide CCMDL : 53 109.60 € TTC

  (TVA récupérable par le biais du FCTVA)

➢ Robots de tonte : ils ont été changé et mis en service.

➢ Déclaration d'utilité publique tènement Savarino :
Didier Blanchard a présenté l'étude de faisabilité pré-opérationnelle sur le tènement Savarino.
Les points suivants ont été présentés :
- Etude du marché local
- Offres de référence pour le projet : présentation d'exemples de projets réalisés sur le territoire
- Possibilités de programmes

Pour déclencher la procédure DUP (déclaration d'utilité publique) suite à déclaration d'abandon manifeste (pour le tènement Savarino), la commune doit obligatoirement avoir un projet d'opération d'intérêt général.

L'installation d'une résidence séniors a été étudiée mais ce projet ne semble pas adapté par manque de commerces sur la commune. Il s'avère que les anciens qui quittent leur maison vont davantage dans des communes plus importantes (Chazelles-sur-Lyon, St Symphorien-sur-Coise), à la recherche de commerces de proximité.

Par conséquent, pour avancer sur le dossier DUP du tènement Savarino, il est proposé au conseil municipal de réfléchir sur l'aménagement de ce tènement.

Christelle BUFFAT :

➢ Groupement des cantons : pour rappel, le Comice aura lieu les 5 et 6 juillet. Le Groupement des 4 cantons recherche des bénévoles. Christelle sollicitera les membres du comité des fêtes.

➢ Commission déchets CCMDL : les communes qui ont de nouveaux projets de colonnes enterrées sont invitées à se manifester.
Le service OM continue à ramasser les conteneurs qui sont dans la campagne, dans les établissements.
La CCMDL dispose d'un plan de réduction et de valorisation des déchets (obligatoire dans toutes les Communauté de Communes) et propose diverses activités de sensibilisation : soirée des pros, animations composteurs, visite centre de tri, sensibilisation diminution des déchets, formation personnel de cantine, proposition de documents annexe à joindre aux locations de salles, formation des associations pour des manifestations, …
Retour de caractérisation des sacs noirs : à l'intérieur des sacs noirs on retrouve 50% de déchets OM, 24% déchets recyclables, 22% de bio déchets.

Séance levée à 23h25

Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi 26 juin 2025 à 20h30.
Procès-verbal arrêté lors de la séance du 26 juin 2025.
Prochaine réunion maire adjoints jeudi 19 juin 2025 à 17h30
(secrétaire de séance Véronique Crozier)

Le Maire
Didier BLANCHARD

MAIRIE de GREZIEU-LE-MARCHE (Rhône) 69610

Le secrétaire de séance
Thierry ROST